

Liberté Égalité Fraternité

# LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

Les 4 étapes à suivre en ligne pour demander une voie d'orientation après la 3<sup>e</sup>



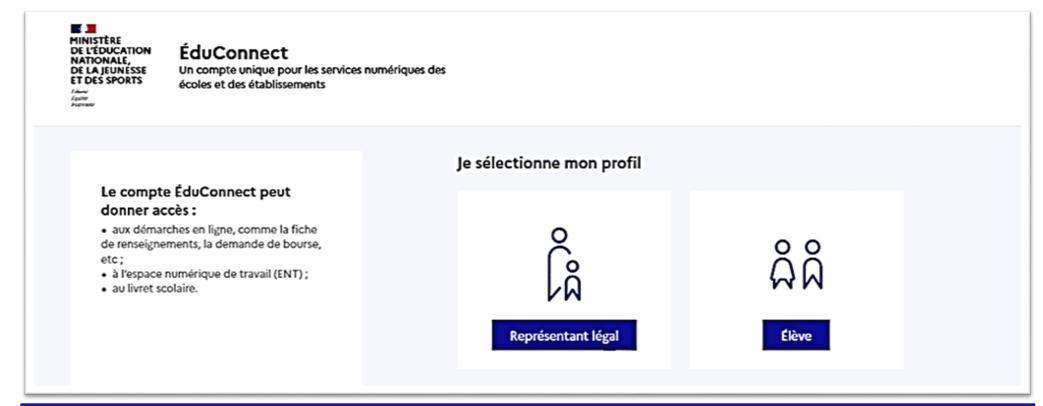
# 1. Connexion au service en ligne Orientation dans le portail Scolarité Services

compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

https://educonnect.education.gouv.fr



# Connexion au portail Scolarité services avec mon compte Educonnect



**le compte d'un représentant légal** permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe ;

le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



📜 ÉduConnect

Outils de récupération de l'identifiant et/ou du mot de passe (par messagerie ou téléphone portable)

← Changer de profi

# Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc;
- à l'espace numérique de travail (ENT);
- · au livret scolaire.

Accès avec les identifiants EduConnect

**Accès possible avec FranceConnect** 

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant oublié? →

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

Représentant légal

Mot de passe oublié? →

Se connecter

Je n'ai pas de compte →

Oυ

Je me connecte avec FranceConnect



Qu'est-ce que FranceConnect ? ☐

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !







Mon compte

Se déconnecter

Accueil

Mes services

Contact

## Fil des évènements

Accédez aux services en ligne

Aucun évènement à venir.

#### Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scola isés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Vos services en ligne sont dans le menu Mes services.

Retrouvez sur le portail **Scolarité Services** toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

#### Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

#### À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail Scolarité Services s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.





Une question, besoin d'aide?





# 2. Saisie des intentions d'orientation

## Mes services



- O Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements

Un calendrier et une présentation de chaque phase permet de se repérer dans les différentes étapes avant de saisir les intentions d'orientation

Phase provisoire Intentions Courant 2e trimestre Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2e trimestre

Phase définitive Choix définitifs Courant 3e trimestre Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2<sup>de</sup> générale et technologique;
- 2<sup>de</sup> professionnelle;
- 1<sup>re</sup> année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

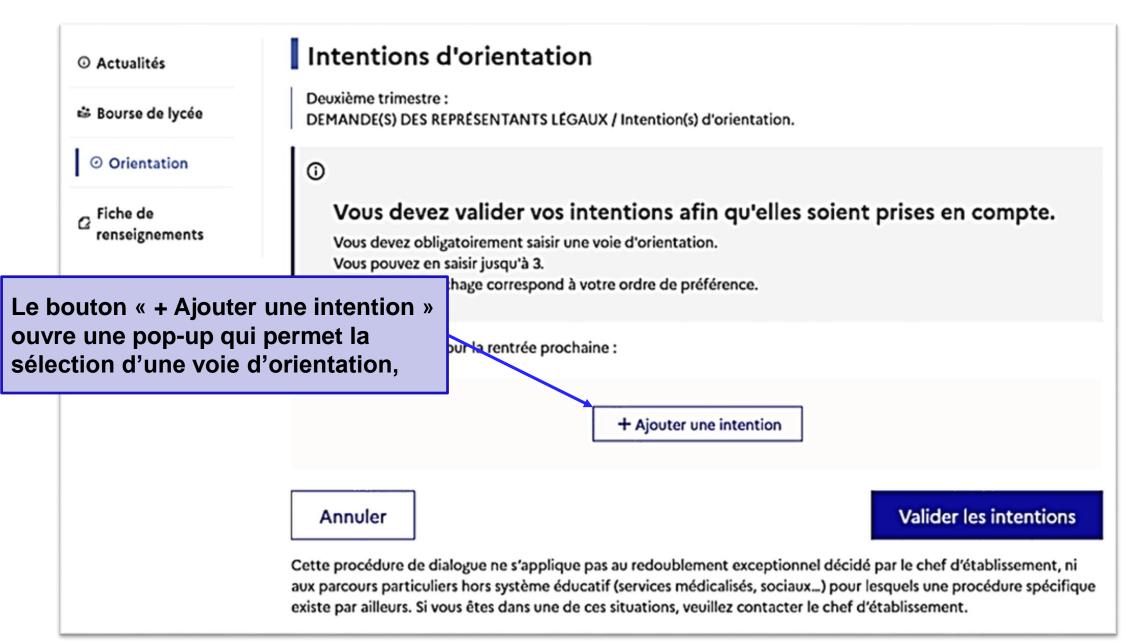
Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s

Pour commencer la saisie...

- au CDI et au CIO;
- sur le site de l'Onisep ♂;
- sur le site « l'orientation en 3<sup>e</sup> et l'affectation en lycée » ☼.

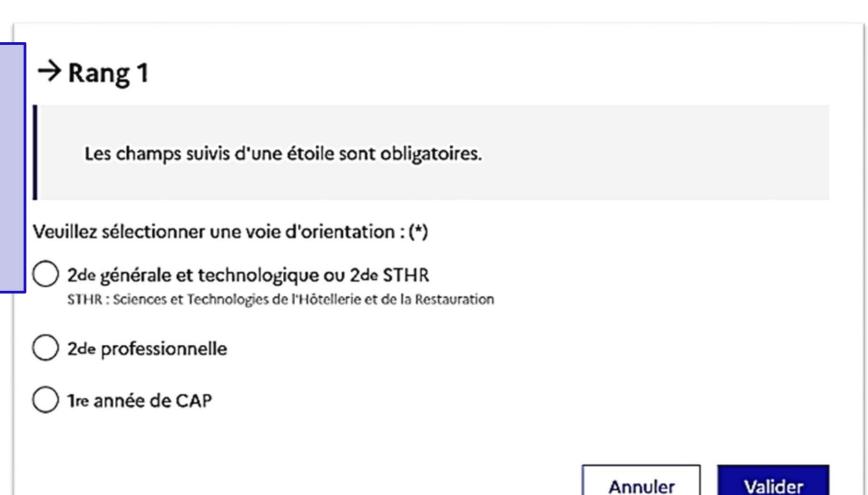
Je saisis les intentions d'orientation







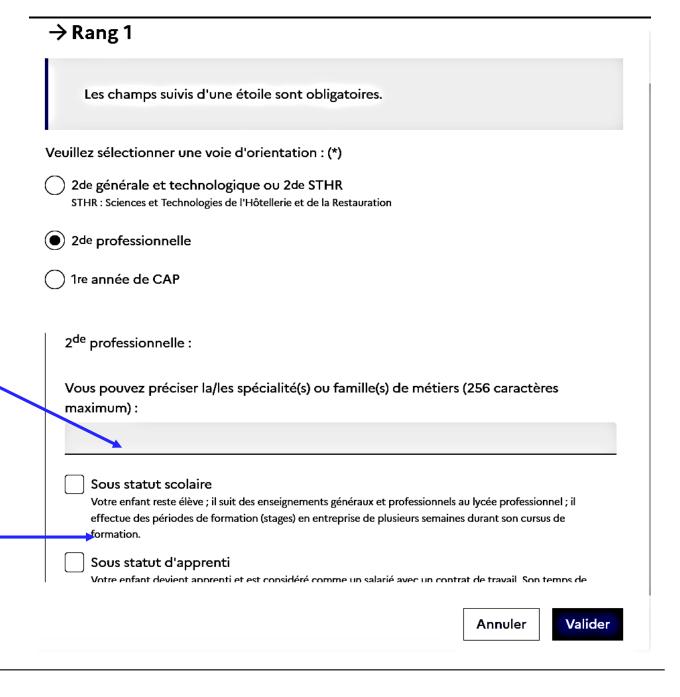
La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement





Pour les formations professionnelles (2nde pro ou CAP), il est possible de préciser la ou les spécialités envisagées

Vous devrez également indiquer si la formation envisagée est en lycée professionnel (sous statut scolaire) ou en apprentissage.





# 3. Validation des intentions



**①** 

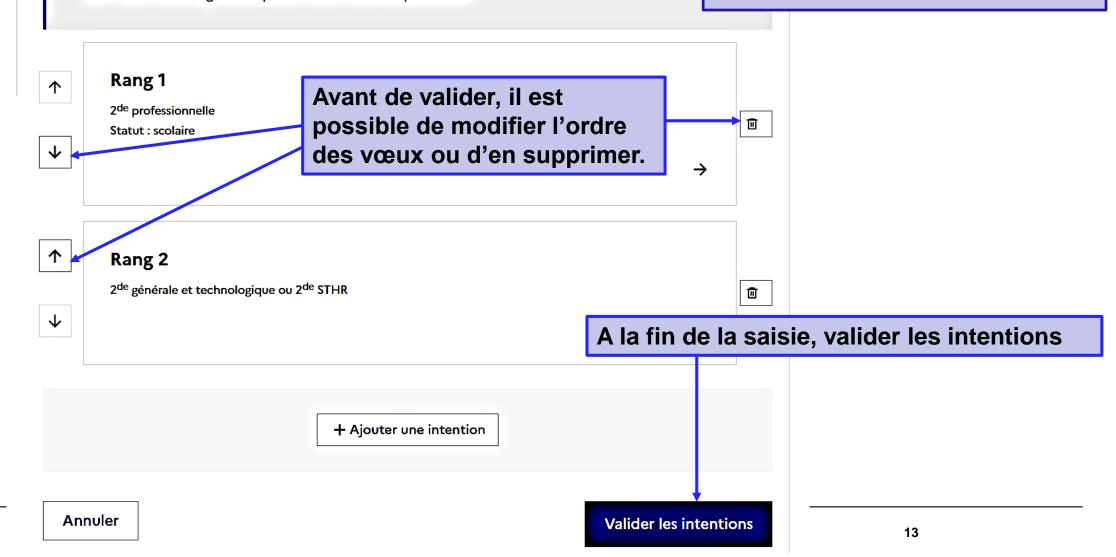
Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est affiché et doit être validé pour être enregistré







# Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

#### Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services.

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est transmis à chaque représentant légal



# 4. Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe



## Mes services



O Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Phase provisoire Intentions Courant 2e trimestre Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2e trimestre

Phase définitive Choix définitifs Courant 3<sup>e</sup> trimestre Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le Téléservice Affectation les offres de formation après la 3 e pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

Suite au conseil de classe, les familles devront consulter et accuser réception de l'avis provisoire du conseil de classe. L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.